

# L'économie veut peser sur le débat

**LAUSANNE** Les faitières économiques vaudoises offrent des « Impulsions » à la campagne électorale.

I. RO

Les quatre grandes organisations représentatives de l'économie vaudoise – la Chambre vaudoise de l'industrie et du commerce (CVCI), la Chambre vaudoise immobilière (CVI), la Fédération patronale vaudoise (FPV) et Prométerre – ont présenté hier leur programme d'« Impulsions », à considérer comme des propositions constructives pour la prochaine législature.

En 2017, la première édition d'« Impulsions » avait été présentée après les élections, l'idée étant alors d'influencer le programme de législature du Conseil d'Etat fraîchement sorti des urnes. Cette fois, la présentation a été avancée dans le but clairement exprimé d'influencer la campagne électorale. Si les candidats, d'un bout à l'autre du panel des partis, sont en mal de propositions et d'arguments, la plaquette éditée par les organisations de référence de l'économie vaudoise leur offre du grain à moudre.

« Il est temps de s'attaquer au fond du problème en révisant les barèmes fiscaux. »

**Claudine Amstein, directrice de la CVCI**

En son temps, Gilles, dans sa fameuse *Venoge*, déclamait: « On a un bien joli canton... » Aujourd'hui, on parle plus volontiers du miracle vaudois. Une réussite économique – et son corollaire social – due à un alignement de planètes favorable, de la sortie de crise du début du siècle en passant par l'arrêt Bonny, lequel a favorisé les implantations d'entreprises et donné du travail à de nombreuses chaînes de sous-traitance et de services, a rappelé Claudine Amstein, directrice de la CVCI.

Mais la médaille a son revers: la fiscalité, de manière générale, et plus particulièrement celle des personnes physiques, est l'une des plus lourdes du pays.

**Qui n'avance pas recule**

Pour imaginer le propos, la directrice de la CVCI relève que pour un couple avec deux enfants domicilié à Lausanne et bénéficiant de 60 000 francs de revenus, le Canton de Vaud a la main lourde: il se classe avant-dernier en comparaison intercantonale. Or, en 2018, pour la même famille, il se situait encore au 7<sup>e</sup> rang des cantons suisses...

« Le Canton a fait quinze ans de bénéfices pas toujours mis en avant. On ne peut pas continuer dans cette direction en laissant les contribuables avec un poids toujours plus lourd », relève Claudine Amstein. Et de

conclure: « Il est temps de s'attaquer au fond du problème en révisant les barèmes! »

Secrétaire général de la Fédération patronale vaudoise et directeur du Centre patronal, Christophe Reymond dénonce la tendance toujours plus grande de l'Etat à tout vouloir contrôler dans le domaine du social et de la santé, mais aussi dans le secteur de l'enseignement, avec l'intention d'écarter les acteurs privés.

Et de souligner que la loi sur l'enseignement privé en cours de révision ne prend pas le chemin d'une bonne collaboration entre public et privé. Les écoles privées sont non seulement un acteur économique important – elles représentent un atout dans le cadre des implantations d'entreprises –, mais elles permettent aussi à l'Etat d'économiser des dizaines de millions de francs.

Cela dit, Christophe Reymond salue la volonté « d'augmenter sensiblement le nombre des jeunes s'orientant directement vers une formation duale », une voie directement empruntée actuellement par 20% des jeunes seulement à la sortie de la scolarité obligatoire, selon un chiffre livré la semaine dernière par les responsables du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Le directeur du Centre patronal en appelle aussi à consentir des efforts en faveur des infrastructures, qu'il s'agisse de celles concernant la mobilité en général ou celles qui permettent la numérisation de l'économie. Il a notamment évoqué le nœud autoroutier de Crissier et les antennes 5G.

Selon Luc Thomas, directeur de Prométerre, il est temps que le Conseil d'Etat concrétise le projet Imago, lancé en 2012 déjà, et qui consiste à concentrer la formation pour les métiers de l'agriculture à Grange-Verney et à Changins.

Le développement de la marque Vaud Promotion et sa déclinaison en faveur des produits vaudois doivent entrer dans une nouvelle phase d'application, en particulier dans les secteurs de la restauration, de

l'hôtellerie et de la restauration collective. En résumé, faire en sorte qu'on consomme local partout et le plus souvent possible.

Enfin, l'agriculture est aussi très sensible aux changements climatiques. L'Etat doit soutenir les efforts des agriculteurs, par exemple pour favoriser la captation du carbone par l'enrichissement du sol en matières organiques. Ce projet constitue une priorité pour la faïtière agricole vaudoise.



Olivier Feller, Luc Thomas, Christophe Reymond et Claudine Amstein. RAPSO

## Un bilan de législature mitigé

Avant de présenter la deuxième édition d'«Impulsions», les dirigeants des organisations faïtières de l'économie vaudoise ont jeté un bref regard en arrière, se référant à «Impulsions 2022».

«Certains objectifs ont été atteints. On est heureux d'avoir évité de nouveaux prélèvements salariaux», explique Christophe Reymond. Et de relever que l'initiative sur l'assurance dentaire obligatoire aurait coûté des centaines de millions de francs à l'économie.

L'évolution de la formation, avec une diminution constante du nombre d'élèves optant pour la formation profession-

nelle à la sortie de l'école obligatoire, a constitué une préoccupation. Mais le représentant patronal partage avec satisfaction les nouveaux objectifs du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Il est des domaines plus inquiétants. Les subsides à l'assurance maladie ne cessent d'augmenter. Avec 800 millions de francs, ils représentent le double du budget accordé à l'enseignement post-obligatoire...

«L'emprise toujours plus grande de l'administration sur notre vie et notre économie» constitue, pour Christophe Reymond, un sujet d'inquiétude.